

TRAVAIL ET SANTE DES SALARIES DE LA GRANDE DISTRIBUTION

Une exploration à partir des données 2008-2009 du dispositif Evrest

Le travail des salariés de la grande distribution se caractérise par des horaires décalés ou irréguliers, des contraintes physiques, mais aussi peu de marges de manœuvre dans l'organisation et un travail jugé peu enrichissant.

Les salariés des supermarchés expriment, plus souvent encore que ceux des hypermarchés, des difficultés liées aux contraintes posturales et d'effort.

Après 45 ans, les salariés des supermarchés souffrent fréquemment de douleurs aux épaules, aux cervicales ou au dos qui les gênent dans leur travail. Ce n'est pas le cas en hypermarchés, signe qu'il est peut-être plus difficile d'y rester avec des troubles de santé.

Au 31 décembre 2009, le commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire emploie près de 550 000 salariés, dont 300 000 travaillent en hypermarchés et 210 000 en supermarchés. C'est un secteur très féminisé, avec 66% de femmes parmi les salariés des supermarchés et 59% dans les hypermarchés, et où la part des cadres et agents de maîtrise est faible (14% dans les supermarchés et 10% en hypermarchés). Le travail à temps partiel y est très répandu et il concerne essentiellement les femmes : elles sont 44% à travailler à temps partiel en supermarchés comme en hypermarchés, tandis que 11% des hommes sont dans ce cas en supermarchés et 7% en hypermarchés (1) (2).

Les résultats de l'observatoire *Evrest (Evolutions et Relations en Santé au Travail — voir encadré 1)*, issus d'une interrogation dans le cadre des visites systématiques de santé au travail, permettent d'examiner plus précisément les conditions de travail et la santé des salariés de la grande distribution, et au sein de ce

secteur, entre supermarchés et hypermarchés. Les résultats pour la grande distribution seront comparés d'une part à l'ensemble de l'échantillon national Evrest, d'autre part à la catégorie des employés de commerce.

Des horaires de travail chaotés

Près de la moitié des salariés de la grande distribution ont des horaires irréguliers ou décalés (*tableau 1*). Ces proportions sont nettement plus importantes que dans l'ensemble de l'échantillon Evrest (27%), voire plus importantes que pour les employés de commerce en ce qui concerne les horaires décalés.

L'organisation des horaires au cours de la journée diffère à l'intérieur même de la grande distribution : les coupures de plus de 2 heures sont plus fréquentes en supermarchés qu'en hypermarchés (45% vs 18%), mais les horaires nocturnes (0h-5h) y sont plus rares (3% vs 10%).

1. Caractéristiques des horaires de travail des salariés de la grande distribution

	Hypermarchés (n=639)	Supermarchés (n=450)	Evrest national (n=22 928)	Employés de commerce (n=1837)
Travaille en horaires décalés	48%	44%	27%	37%
Horaires irréguliers ou alternés	44%	45%	27%	43%
Ne travaille pas en journée normale	36%	30%	22%	26%
Coupures de plus de 2 heures	18%	45%	16%	27%
Travaille de nuit (0h-5h)	10%	3%	12%	5%

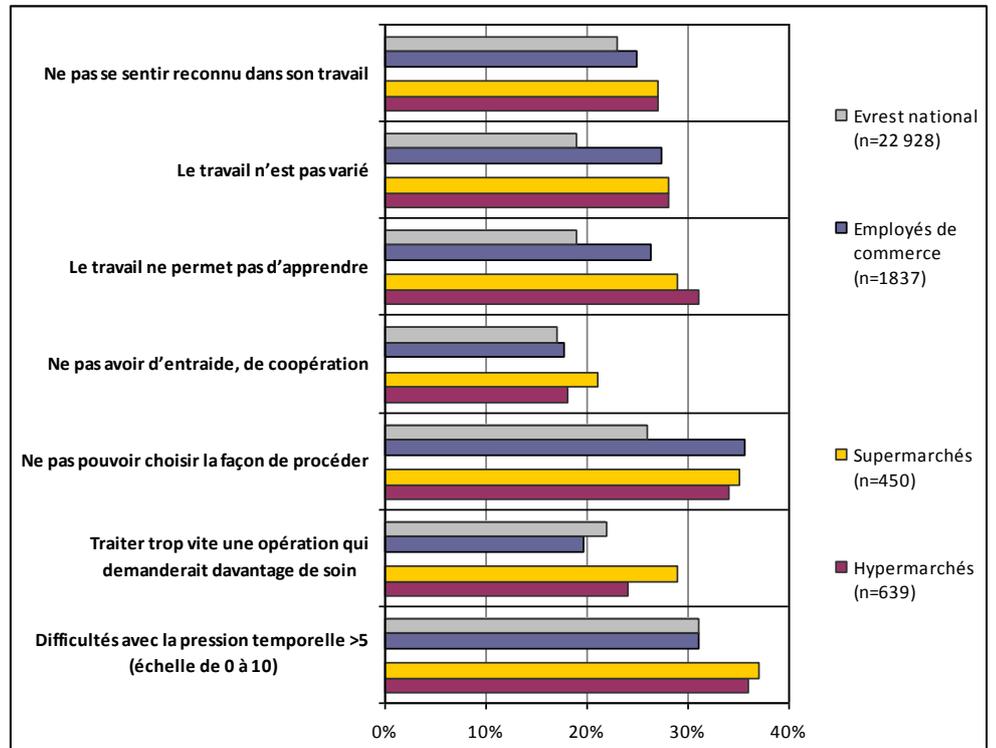
Source : Evrest. Echantillon national, 2008-2009

(1) - Ces chiffres sont issus de l'exploitation des DADS par l'Observatoire prospectif du commerce. Ils figurent dans le « Rapport de branche 2010 », disponible sur <http://www.fcd.asso.fr>.

(2) - Les supermarchés sont définis par une surface entre 400 et 2500 m² et au moins de 2/3 de leur chiffre de vente en produits alimentaires. Les hypermarchés ont une surface d'au moins 2500 m².

2. Appréciations sur le travail exprimées par les salariés de la grande distribution

Source : Evrest. Echantillon national, 2008-2009



Un travail contraint et peu varié

Les salariés de la grande distribution, à l'instar de l'ensemble des employés de commerce, portent souvent une appréciation assez négative sur leur travail (graphique 2) : ils estiment plus souvent que l'ensemble des salariés de l'échantillon Evrest qu'ils n'ont pas le choix de la façon de procéder, que leur travail ne leur permet pas d'apprendre, que leur travail n'est pas varié. Ils expriment aussi un peu plus souvent le sentiment de ne pas être reconnus dans leur travail.

Le travail dans la grande distribution se différencie de celui de l'ensemble des

employés de commerce par plus de difficultés liées à la pression temporelle, et un sentiment un peu plus fréquent, surtout en supermarchés, de « *traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin* ».

Des contraintes physiques fortes

Dans les hypermarchés, les salariés évoquent nettement plus souvent que dans les supermarchés des gênes sonores (37% vs 25%) et des contraintes visuelles (26% vs 15%). En revanche en supermarchés, travailler dans le froid est plus fréquent qu'en hypermarchés (31% vs 22%).

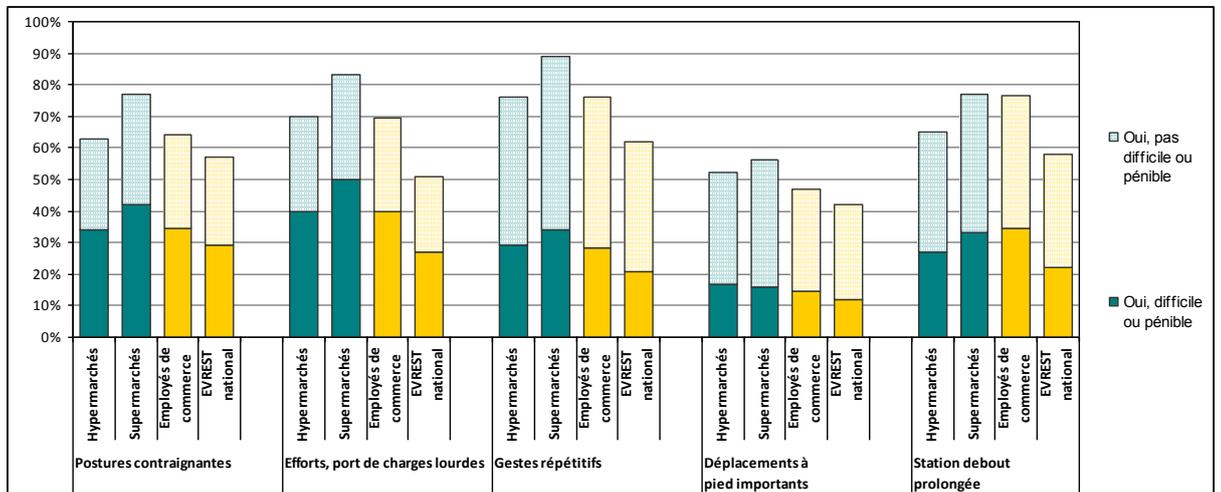
Les contraintes physiques (efforts et port de charges lourdes, gestes répétitifs, postures contraignantes) et les difficultés qu'elles entraînent, sont très marquées pour tous les salariés de la grande distribution, comme pour l'ensemble des employés de commerce ; mais elles sont encore plus fréquentes dans les supermarchés que dans les hypermarchés (graphique 3).

Dégradation de la santé, ou sélection sur la santé après 45 ans ?

Les questions concernant l'état de santé ont été exploitées en fonction de l'âge (moins de 45 ans, 45 ans et plus), du fait de la prévalence croissante avec l'âge de

3. Contraintes physiques et pénibilité perçue par les salariés de la grande distribution

Source : Evrest. Echantillon national, 2008-2009



Evrest, un échantillon national

Evrest (*EVolutions et RELations en Santé au Travail*) est un observatoire pluriannuel par questionnaire, construit en collaboration par des médecins du travail et des chercheurs, pour pouvoir analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé de salariés. Ce dispositif vise d'une part à constituer une base nationale à partir d'un échantillon de salariés vus par les médecins du travail volontaires pour participer à Evrest, d'autre part à permettre à chaque médecin participant de produire et d'exploiter ses propres données pour nourrir les réflexions sur le travail et la santé au niveau d'une collectivité de travail. Le recueil des données s'appuie sur un questionnaire très court, qui tient sur un recto-verso, rempli lors des consultations.

Ce dispositif a reçu un accord de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Il a donné lieu à la constitution d'un Groupement d'intérêt scientifique depuis janvier 2009 (voir les partenaires sur le site Evrest).

Un médecin qui participe à Evrest s'engage à interroger au moins tous les salariés nés en octobre des années paires vus en visite systématique. Ce sont ces données qui constituent la base nationale.

Les résultats présentés ici de façon centrale sont issus d'une exploitation de la base nationale pour les années 2008-2009, soit 22 928 salariés vus au moins une fois au cours des deux années.

Parmi eux, 1089 travaillent dans le secteur de la grande distribution, soit 450 en supermarchés et 639 en hypermarchés, repérés par le code NAF de l'entreprise (52.1D et 52.1F en NAF 2003, ou 47.11D et 47.11F en NAF 2008 – les deux versions pouvant être utilisées dans Evrest en 2008 et 2009).

Les résultats du secteur de la grande distribution sont comparés d'une part à ceux de l'ensemble de l'échantillon national, d'autre part, au sein de cet échantillon national, à ceux des « employés de commerce » (code PCS-ESE=55), soit 1837 personnes.

Evrest pour des investigations spécifiques

Un médecin peut aussi utiliser le dispositif pour conduire des investigations plus approfondies, régulièrement ou ponctuellement, par exemple pour une entreprise ou un secteur. Les données recueillies à cette occasion ne sont exploitables que par le médecin qui les a recueillies ou avec dans le cadre d'une mise en commun entre plusieurs médecins (par exemple du même service, ou travaillant sur une problématique commune). Elles ne figurent pas dans la base nationale.

Les résultats des exploitations par métiers (*encadré 2*) sont issus de l'ensemble des données collectées par des médecins de la grande distribution (y compris hors échantillon national), pour 4207 salariés travaillant en supermarchés ou hypermarchés. Ces données ont été exploitées par le Dr Jeancolas, Médecin conseil en Santé Travail de la FCD (Fédération des entreprises du commerce et de la distribution), avec l'accord explicite des 284 médecins concernés. Elles ont donné lieu à un rapport de branche. Elles « surreprésentent » donc des salariés travaillant dans certaines situations sur lesquelles des investigations spécifiques ont été conduites ; par exemple des salariés travaillant dans la même entreprise (effet de « grappe »), ou dans des situations que les médecins jugeaient préoccupantes, etc. Ces biais potentiels sont un peu atténués pour des comparaisons entre métiers.

Site d'information : <http://evrest.istnf.fr>

nombreux troubles de santé. L'approche de la santé retenue dans Evrest s'attache aux troubles de santé, sans se limiter aux pathologies diagnostiquées. Elle est complétée par la notion de gêne dans le travail, parce que le repérage d'un problème de santé ne suffit pas pour apprécier les difficultés qu'il engendrées dans le travail. Ces difficultés renvoient à la nature et à la sévérité des troubles de santé, aux limitations fonctionnelles plus ou moins importantes qui peuvent en résulter ; mais elles dépendent aussi des ressources individuelles et collectives qui peuvent être mobilisées pour y faire face, et des caractéristiques du travail et de son organisation (contraintes temporelles, entraide, possibilité de choisir ses gestes, etc.).

L'état de santé des salariés de la grande distribution est relativement proche de celui des employés de commerce comme de celui des salariés des autres secteurs d'activité en ce qui concerne les problèmes respiratoires, cardio-vasculaires,

digestifs et dermatologiques.

Avant 45 ans, la fréquence de la plupart des problèmes de santé est à peu près la même pour les salariés travaillant en supermarchés que pour ceux des hypermarchés, tant pour la sphère neuropsychique (troubles du sommeil, anxiété, fatigue) que pour les douleurs articulaires ; elle est voisine de ce que l'on constate au même âge pour les employés de commerce ou dans l'ensemble de l'échantillon Evrest (*graphique 4*).

A partir de 45 ans en revanche, les salariés des supermarchés signalent plus de problèmes de santé que ceux travaillant en hypermarchés, qu'il s'agisse de troubles neuropsychiques, de douleurs articulaires, mais aussi des gênes qu'ils entraînent dans leur travail.

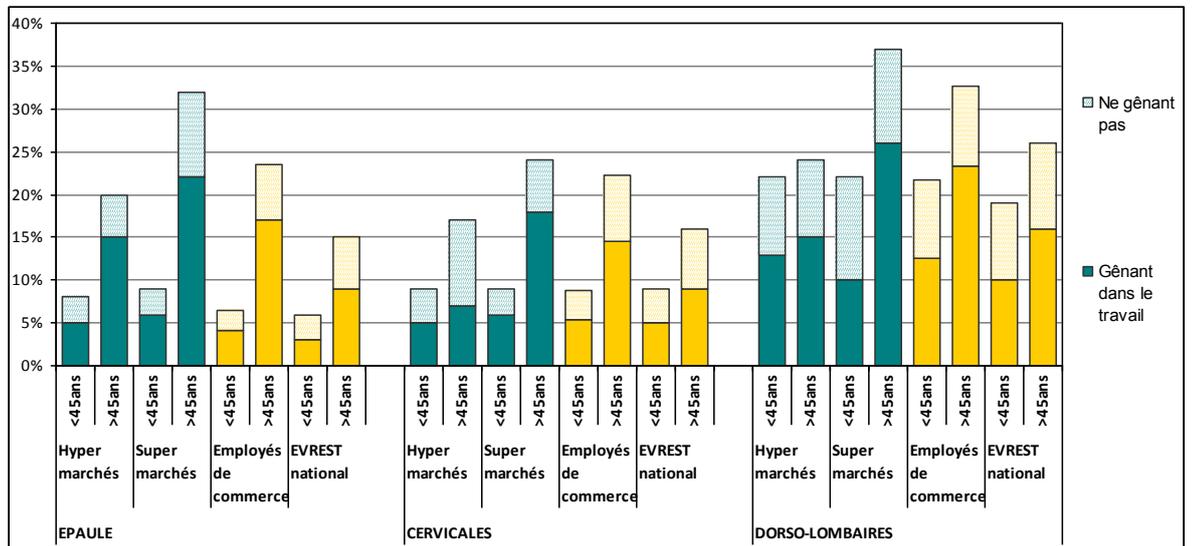
Pour ces salariés « âgés » des supermarchés, la fréquence de ces troubles est bien supérieure à celle constatée dans l'ensemble de l'échantillon Evrest de

même âge, et un peu plus forte que pour les employés de commerce. Dans les hypermarchés, les salariés de 45 ans et plus semblent en meilleure santé que l'ensemble des employés de commerce de même âge, et même parfois, que l'ensemble de l'échantillon Evrest.

Ces situations contrastées qui apparaissent à partir de 45 ans entre supermarchés et hypermarchés, mais aussi en comparaison avec l'ensemble de l'échantillon Evrest, incitent à formuler différentes hypothèses, entre lesquelles la statistique seule ne permet pas de trancher. Une hypothèse serait celle d'une sélection (explicite ou non) plus grande dans les hypermarchés que dans les supermarchés, qui conduirait au départ de salariés qui connaissent des difficultés liées à leur santé. On peut aussi s'interroger sur des spécificités des emplois en supermarchés, ou de la répartition des contraintes en fonction de l'âge, qui pourraient permettre à des salariés présentant des troubles de santé de rester en emploi.

4. Douleurs ostéoarticulaires, gênant ou non dans le travail, pour différentes zones articulaires.

Source : Evrest. Echantillon national, 2008-2009



Quoi qu'il en soit, la question du travail et de la santé des salariés de la grande distribution en lien avec l'avancée en âge mérite une attention particulière, en supermarchés comme en hypermarchés. Il s'agit d'essayer de comprendre quels sont les facteurs qui pourraient permettre de travailler dans ces secteurs sans

porter atteinte à sa santé ou sans risque d'exclusion.

L'examen des itinéraires professionnels et de santé des salariés de la grande distribution pourrait être riche d'enseignements à cet égard.

Anne-Françoise Molinié, Ariane Leroyer

À partir du rapport réalisé par le Dr Brigitte Jeancolas

Encadré 2.

Quelques comparaisons entre métiers

Les investigations conduites par les médecins de la grande distribution au-delà de l'échantillon national Evrest (encadré 1) permettent de fournir quelques points de repère pour des comparaisons entre métiers. Trois métiers suffisamment représentés ont été comparés : les caissiers de magasins (812 salariés), les employés de libre service du commerce (1113 salariés) et les vendeurs en alimentation (385 salariés).

90% des **caissiers** interrogés sont des femmes, et plus des 2/3 d'entre eux travaillent à temps partiel. Les 3/4 ont des horaires irréguliers et 30% ont des journées de travail avec des coupures de plus de 2 heures.

Les 2/3 des caissiers estiment qu'ils n'ont pas le choix de la façon de procéder, près de la moitié que leur travail n'est pas varié ou ne leur permet pas d'apprendre des choses nouvelles, et 1/3 qu'ils ne se sentent pas reconnus dans leur travail.

57% d'entre eux se plaignent de gêne sonore, 17% d'un niveau de bruit jugé supérieur à 80 dB, 36% de contraintes visuelles.

Les contraintes physiques sont fortes : presque tous (94%) soulignent la répétitivité des gestes ; et au moins les 3/4 d'entre eux évoquent les contraintes posturales et les efforts ou le port de charges lourdes.

Ils expriment souvent une sensation de fatigue (28%) et souffrent de douleurs aux épaules (18%) ou au rachis cervical (13%) ; ces douleurs s'accompagnent, dans près de 80% des cas, de gênes dans le travail.

53% des **employés de libre service** interrogés sont des femmes. Plus des 3/4 travaillent à temps plein, mais 58% ont des horaires décalés, 20% connaissent des coupures de plus de 2 heures, et 13% peuvent avoir des horaires de nuit (0h - 5h).

Plus du tiers d'entre eux disent qu'il leur arrive de dépasser leurs horaires normaux en raison de contraintes temporelles, et 44% mentionnent des difficultés liées à la pression temporelle d'un niveau supérieur à 5 (échelle de 0 à 10).

Les appréciations qu'ils portent sur leur travail sont moins souvent négatives que celles des caissiers ; 30% évoquent cependant le manque de variété ou de richesse du travail, et l'absence de choix dans la façon de procéder.

Tous (ou presque) soulignent les contraintes physiques de leur travail (postures, efforts), sa répétitivité, et la station debout prolongée ; les 3/4 évoquent des déplacements à pieds importants.

Un sur 10 souffre de douleurs aux épaules, au rachis cervical, et 26% au rachis dorsolombaire.

55% des **vendeurs en alimentation** interrogés sont des femmes. 36% d'entre eux ont au moins 45 ans, contre 29 ou 30% dans les deux autres métiers.

80% d'entre eux travaillent à temps plein, mais plus de 70% disent travailler en horaires décalés et 17% avoir au moins occasionnellement des horaires nocturnes.

48% ressentent des difficultés liées à la pression temporelle, 31% dépassent parfois leurs horaires normaux et 35% estiment traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin.

Leur travail est exigeant physiquement : postures contraignantes (85%), efforts ou port de charges (93%), répétitivité (95%), station debout prolongée (95%), importants déplacements à pieds (76%).

32% d'entre eux éprouvent des douleurs au rachis dorsolombaire, 10% au rachis cervical, et 12% des douleurs aux épaules.